

Chers parents, Chers responsables,

Vous souhaitez inscrire votre ou vos enfants, votre jeune, à l'un des mini-camps que le service Enfance-Jeunesse organise, afin de constituer votre dossier, nous vous demandons de bien vouloir suivre les démarches ci-dessous et celles indiquées sur la plaquette pour votre prise de rendez-vous :

Compléter votre dossier d'inscription :

- ✓ La fiche de renseignements Mini camps Enfance ou Ados, dûment remplie (votre mail, droits à l'hospitalisation, à l'image, suivi médical...Signature en bas de page)
- ✓ Une attestation d'assurance (Responsabilité civile ou extrascolaire comprenant les activités de loisirs)
- ✓ Joindre les photocopies des vaccins / Le protocole en cas d'allergies
- ✓ Après lecture du Règlement Intérieur, nous retourner la page 5 **avec votre signature**
Et, conserver le règlement pour vous

Le paiement du mini camp :

- ✓ Pour les familles bénéficiant du régime CAF : **fournir impérativement votre numéro d'allocataire**
En l'absence de numéro CAF : votre relevé d'imposition pour le calcul de votre quotient familial
Pour les familles hors département, travaillant sur le territoire, fournir un justificatif de votre employeur, ainsi que le quotient familial de la CAF de votre département
- ✓ Pour les familles bénéficiaires de la MSA : Fournir obligatoirement votre attestation de quotient familial.
- ✓ Régler la totalité de la somme du mini-camp concerné :
 - 1 chèque ou 2 chèques avec encaissement différé
 - En espèces : 50 % à l'inscription et 50 % au plus tard le 15 juin
 - Par virement : dans les 72 heures après le dépôt de votre dossier
 - Possibilité de chèques ANCV
 - Pour une 1^{ère} inscription à la Maison des Jeunes une adhésion Ados de 8 euros est facturée en complément

Les tarifs :

- **6/8 ans** « Les Grands Explorateurs »: 175 € / HCCBDC* : 239 €
- **9/11 ans** « Vendée du Rêve »: 177 € / HCCBDC* : 241 €
- **12/17 ans** « Prends les Rennes » : 217 € / HCCBDC* : 296€

* HCCBDC : Famille habitant Hors Communauté de Communes de la Baie du Cotentin

Communication :

- ✓ **L'organisation des mini-camps ainsi que le trousseau** de l'enfant ou du jeune (liste des vêtements) vous seront communiqués mi-juin : présentation du personnel encadrant, organisation des journées et des sorties, planning des repas, photos des lieux de camps...
- ✓ **Un courrier sera adressé à votre domicile deux semaines avant chaque mini-camp, dans lequel les modalités et horaires de départ et de retour seront indiqués**

Dépôt du dossier :

- ✓ Vous retrouverez toutes les informations utiles sur la plaquette mini-camps
- ✓ Au jour et à l'heure qui vous a été donné par le service
- ✓ Dans le respect des gestes barrières

Nous vous remercions de votre confiance